

Appel à la vigilance

19 avril 2017 - Par courrier électronique

Cet appel à la vigilance est destiné au **milieu scolaire de la région des Laurentides**

FILMS OU SÉRIES TÉLÉVISÉES DESTINÉS AUX JEUNES D'ÂGE SCOLAIRE COMPRENANT DES SCÈNES DE SUICIDE EXPLICITES

Dernièrement, nous avons été interpellés par des intervenants du réseau scolaire concernant la popularité d'une série télévisée disponible sur Netflix, intitulée « *13 raisons* ». Cette série, destinée aux jeunes, raconte l'histoire d'un jeune homme qui découvre 13 cassettes audio sur lesquelles se trouvent les explications du suicide de l'une de ses camarades d'école. En matière de prévention du suicide, le contenu de cette série est préoccupant, considérant qu'une scène de suicide est explicitement présentée, de même que la suggestion de plusieurs raisons considérées « valables » pour se suicider.

L'importante attention médiatique portée à cette série, de même que l'engouement observé chez les jeunes, nous incite à prévoir que certains intervenants pourraient avoir à intervenir auprès de jeunes fragilisés ou qui éprouveraient de la détresse à la suite au visionnement de cette série.

Comme vous savez, le suicide est une thématique délicate qui doit être traitée avec précaution. L'idée n'est pas de faire du suicide un tabou ou de ne pas en parler, il s'agit plutôt de l'aborder de manière à diminuer les risques d'effets non désirés.

La littérature est claire¹ : les experts s'entendent à l'effet que la tenue d'activités de sensibilisation sur la question du suicide auprès des jeunes d'âge scolaire peut avoir des conséquences néfastes. Les effets potentiels rapportés sont les suivants :

- ▶ Hausse de la détresse.
- ▶ Hausse des idéations suicidaires.
- ▶ Hausse des tentatives de suicide.
- ▶ Le suicide perçu davantage par les jeunes comme étant une option pour mettre fin à une souffrance.

En ce sens, en contexte scolaire, le visionnement de films comportant des scènes explicites de suicide est à proscrire (par exemple « *1 :54* », « *Dédé, à travers les brumes* »).

Quant aux films ou séries télévisées, tels que la série « *13 raisons* », que les jeunes pourraient visionner sur leur temps personnel, nous invitons vos enseignants et intervenants à être vigilants.

Ainsi, si la notion de suicide est abordée par les élèves au cours d'une discussion, nous leur recommandons de :

- ▶ Valider le contexte de la demande, c'est-à-dire vérifier auprès des élèves qui veulent parler de suicide si cette demande fait suite à un événement suicidaire (acte ou idéation) survenu dans leur entourage ou si elle traduit une demande d'aide personnelle.
- ▶ Expliquer aux élèves que le suicide est souvent relié à une grande détresse ressentie, que celle-ci est temporaire et qu'il est possible d'obtenir de l'aide pour s'en sortir.
- ▶ Soutenir le développement de compétences en matière de résolution de problème.
- ▶ Éviter d'accroître leurs connaissances en matière de méthodes suicidaires et des niveaux de létalité de celles-ci.
- ▶ S'assurer que les élèves ne perçoivent pas le suicide comme un geste romantique, héroïque ou inévitable, leur montrer qu'il existe de meilleures options.
- ▶ Éviter de minimiser les réalités douloureuses de la vie ou de condamner les pensées ou les actes suicidaires.
- ▶ Éviter de partager leurs propres opinions sur le sujet.
- ▶ Référer, si les élèves souhaitent vraiment avoir une discussion sur le sujet, à l'intervenant de l'école le mieux formé pour discuter de cette thématique, à un intervenant du CLSC ou du Centre prévention suicide Le Faubourg.
- ▶ Fournir des informations sur les ressources d'aide disponibles pour les personnes en détresse et/ou les proches, notamment la ligne provinciale 1-866-APPELLE, disponible 24 h/24, 7 jours/7.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires à ce sujet, nous vous invitons à contacter Madame Annie-Claude Fafard, agente de planification, de programmation et de recherche, en composant le 450 436-8622 poste 70562 ou par courriel annie-claude_fafard@ssss.gouv.qc.ca.

Source : Direction de santé publique

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU)

¹ Source : Avis scientifique sur la prévention du suicide chez les jeunes – INSPQ, 2004.